

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00152 Numéro SIREN : 394 850 267 Nom ou dénomination : DIDIER DAURAT

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2020 sous le numéro de dépôt 920

Greffe du tribunal de commerce de Fréjus



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 23/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/920

Déposant :

Nom/dénomination : DIDIER DAURAT

Forme juridique : Société en nom collectif

N° SIREN : 394 850 267

N° gestion : 1994 B 00152

SNC DAURAT Didier

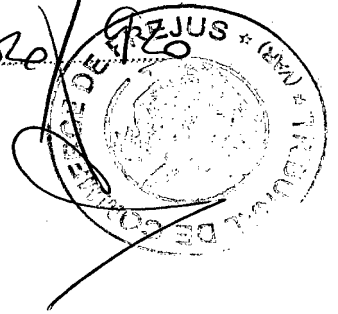
50 Av du Commandant
Camille Suzanne
83700 ST RAPHAEL

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

23 AVR. 2020

N°



COMPTES ANNUELS AU 31 MAI 2018

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat

CABINET M.L.A.

64 COURS CARNOT

13300 SALON DE PROVENCE

04 90 56 21 38

Dossier N° 000824 en Euros.

page 2



a. p. w.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/05/2018 12			Exercice N-1 31/05/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	403 990		403 990	403 990		
	Constructions	2 663	2 577	86	220	134-	60. 95-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	406 653	2 577	404 076	404 210	134-	0. 03-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 400	2 000	400		400	
	Autres créances	1 500		1 500	800	700	87. 50
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 844		9 844	15 433	5 589-	36. 21-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	13 744	2 000	11 744	16 233	4 489-	27. 65-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	420 397	4 577	415 820	420 442	4 623-	1. 10-

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000824 en Euros.

CABINET M.L.A.

page 3



a. p. w.

BILAN PASSIF

PASSIF			Exercice N 31/05/2018 12	Exercice N-1 31/05/2017 12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		7 622	7 622		
	Réserves					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		13 977	13 923	54	0.39
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I		21 600	21 546	54	0.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (1)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit					
	Concours bancaires courants					
	Emprunts et dettes financières diverses		389 145	395 222	6 077-	1.54-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	Dettes d'exploitation					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 750	1 350	1 400	103.70
	Dettes fiscales et sociales					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		2 325	2 325		
	Total IV		394 220	398 897	4 677-	1.17-
	Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		415 820	420 442	4 623-	1.10-
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			394 220	398 897		

Dossier N° 000824 en Euros.

CABINET M.L.A.

page 4



a. p. w.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2018 12			Exercice N-1 31/05/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	31 903		31 903	27 903	4 000	14.34
Chiffre d'affaires NET	31 903		31 903	27 903	4 000	14.34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1	1	0	17.95-
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			31 904	27 904	4 000	14.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			15 448	13 523	1 925	14.24
Impôts, taxes et versements assimilés			344	324	20	6.17
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			134	134		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 000		2 000	
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	105.00
Total des Charges d'exploitation (II)			17 926	13 981	3 946	28.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 977	13 923	54	0.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Dossier N° 000824 en Euros.

CABINET M.L.A.

page 5



a. p. w.

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/05/2018 12	31/05/2017 12	Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
2. Résultat financier (V-VI)					
3. Résultat courant avant impôts (I+II+III-IV+V-VI)		13 977	13 923	54	0.39
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					
Total VII					
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des produits (I+III+V+VII)		31 904	27 904	4 000	14.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		17 926	13 981	3 946	28.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		13 977	13 923	54	0.39

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 000824 en Euros.

CABINET M.L.A.

page 6



a. p. w.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/05/2018 12	Exercice N-1 31/05/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
TERRAINS		403 990	403 990		
21110000 TERRAIN NU		403 990	403 990		
CONSTRUCTIONS		86	220	134-	60. 95-
21318100 BATIMENTS		2 663	2 663		
28131000 AMORT CONST. SOL		2 577-	2 443-	134-	5. 49-
Total II		404 076	404 210	134-	0. 03-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		400		400	
41600000 CLIENTS DOUTEUX		2 400		2 400	
49100000 PROV* DEP* CREANCES CLIENTS		2 000-		2 000-	
AUTRES CREANCES		1 500	800	700	87. 50
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER		800	800		
46710000 AUT. COMPTES DEBIT		700		700	
DISPONIBILITES		9 844	15 433	5 589-	36. 21-
51210000 LYONNAISE DE BANQUE		9 844	15 433	5 589-	36. 21-
Total III		11 744	16 233	4 489-	27. 65-
TOTAL GENERAL		415 820	420 442	4 623-	1. 10-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/05/2018 12	Exercice N-1 31/05/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	7 622	7 622		
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELE	7 622	7 622		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	13 977	13 923	54	0.39
Total I	21 600	21 546	54	0.25
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	389 145	395 222	6 077-	1.54-
45535000 C/C VALESCURE DISTRI	389 145	395 222	6 077-	1.54-
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 750	1 350	1 400	103.70
40810000 FOURN. FACT. NON PARV	2 750	1 350	1 400	103.70
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 325	2 325		
48700000 PRODUITS CONST. D AV	2 325	2 325		
Total IV	394 220	398 897	4 677-	1.17-
TOTAL GENERAL	415 820	420 442	4 623-	1.10-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/05/2018 12	Exercice N-1 31/05/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	31 903	27 903	4 000	14.34
70830000 LOYER VALDIS	27 903	27 903	0	0.00
70831000 LOYER ESTEREL GRANUL	4 000		4 000	
Chiffre d'affaires NET	31 903	27 903	4 000	14.34
AUTRES PRODUITS	1	1	0-	17.95-
75800000 PROD DIVERS DE GESTION COUR.	1		1	
75880000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		1	1-	100.00-
Total des Produits d'exploitation	31 904	27 904	4 000	14.33
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	15 448	13 523	1 925	14.24
62261000 HONORAIRES	1 400	1 371	29	2.12
62261500 HONORAIRES PRESTATIONS REDBACK	12 000	12 000		
62262000 HONORAIRES CONSEILS PONCTUELS	1 813		1 813	
62700000 FRAIS ET AGIOS BANCAIRES	153	152	1	0.95
62785000 FRAIS TENUE DE COMPTES	82		82	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	344	324	20	6.17
63511000 CFE	344	324	20	6.17
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	134	134		
68112000 DOT. AMORT. S/IMMO	134	134		
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 000		2 000	
68174000 PROV* DEP* CREANCES CLIENTS	2 000		2 000	
AUTRES CHARGES	0	0	0	105.00
65800000 CHARGES DIVERSES GEST. COUR.	0	0	0	105.00
Total des Charges d'exploitation	17 926	13 981	3 946	28.22
Résultat d'exploitation	13 977	13 923	54	0.39
Résultat courant avant impôts	13 977	13 923	54	0.39
Total des produits	31 904	27 904	4 000	14.33
Total des charges	17 926	13 981	3 946	28.22
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	13 977	13 923	54	0.39

Formulaire obligatoire
(art. 53A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts)
IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

Timbre à date du service

Exercice ouvert le
et clos le01062017
31052018Régime "simplifié d'imposition" ☐ ou "réel normal" ☒
Option pour la comptabilité super-simplifiée ☐ TVA ☐
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage ☐(cocher la ou
les cases
correspondantes)**A IDENTIFICATION**

SNC DAURAT Didier

Identification du
destinataire50 Av du Commandant
Camille Suzanne
83700 ST RAPHAELAdresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse
du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si
elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :Préciser :
l'ancienne adresse en
cas de changement :

le téléphone :

652

315758

39485026700029

Insp./IFU

N° dossier

N° Siret

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale)

Location de locaux, terrains

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) ☐**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (voir renvois page 4)

Col. 1

Col. 2

1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)

13 977

2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)

- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu

à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①

revenus nets exonérés (a - b)

- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②

3 Total**4 Bénéfice imposable** (col. 1 - col. 2) ou **Déficit déductible** (col. 2 - col. 1) ③

13 977

13 977

4bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé,
produit et recettes ayant la nature de plus-values définies à l'article 39 duodecies :

Charges ou dépenses ayant la nature de moins-values définies à l'article 39 duodecies :

5 Plus-valuestaxées selon les règles prévues
pour les particuliers ④à court terme et à long terme
exonérées ⑤à long terme imposables
aux taux de 12,8 % ⑥à long terme différée de 2 ans ⑦
(art. 39 quindecies I-1 du CGI)

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑧

6 Exonérations et AbattementsEntreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ZRR art. 44 quindecies ☐Autres dispositifs ☐ ⑨ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐Zone franche d'activités ☐Jeune entreprise (JEI) ☐Zone de restructuration de la défense
(art 44 terdecies) ☐Crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐Crédit d'impôt outre-mer dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐Exonération ou
abattement pratiqué ⑦sur les plus-values à
long terme imposables
au taux de 12,8 %

sur le bénéfice

7 BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑩ a - BÉNÉFICE

b - DÉFICIT

c - PLUS-VALUE

8 Régime des sociétés de personnes ⑪

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur les revenus et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

**ATTENTION: toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats
ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée**
**Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code
général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.**
La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique «Recherche de formulaires».
CGA ☐ Visiteur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- C.G.A. :

- N° d'agrément du CGA

CABINET M.L.A.
13300 SALON DE PROVENCE64 COURS CARNOT
04 90 56 21 38 04 90 56 43 17

A SAINT RAPHAEL, le 29/06/2018

Signature et
qualité du déclarant Le gérant, Mr Duveau

a. p. w.

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires. (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC "B" ou BIC non profes- sionnels "M" ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 E pour les cadeaux ou 6 100 E pour les frais de réception.

Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des : - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
 - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

F DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.
 Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valcur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value

Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS
Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étafon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT DidierNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7...622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 977	13 923	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	21 600	21 546
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	389 145	395 222	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 750	1 350	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 325	2 325	
	TOTAL (IV)	EC	394 220	398 897	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	415 820	420 442	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	394 220	398 897	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	31 903	FH		FI	31 903 27 903
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	31 903	FK		FL	31 903 27 903	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 1		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	31 904 27 904	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	15 448 13 523	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	344 324	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	134 134	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	2 000		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	0 0	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	17 926 13 981	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	13 977 13 923		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	13 977 13 923		

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	31 904	27 904	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 926	13 981	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	13 977	13 923	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	403 990	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	2 663	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	406 653	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	406 653	0H		0J			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		par virement de poste à poste		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3		4			
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	403 990	LZ	403 990	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	2 663	MC	2 663	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IV		NG		NH	406 653	NI	406 653	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				IO		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K		0L	406 653	0M	406 653		

Dossier N° 000824 en Euros.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable
CABINET M.L.A.

page 16



a. p. w.

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT DidierNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	2 443	PN	134	PO		PQ	2 577
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 443	QV	134	QW		QX	2 577
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 443	ØP	134	ØQ		ØR	2 577

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)															
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET M.L.A.

Dossier N° 000824 en Euros.

page 17

Désignation de l'entreprise : SNC DAURA T Didier

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
TOTAL I		3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
		- corporelles	6E	6F	6G		6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04		05
		- titres de participation	9U	9V	9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08		09
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	6U	2 000	6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B	TY	2 000	TZ		UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	2 000	UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 000	UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT DidierNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US			
	Autres immobilisations financières	UT		UV	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 400		2 400			
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	800		800		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	700		700			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX			VT	3 900	VU	3 900	VV
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
		à plus de 1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 750		2 750			
	Personnel et comptes rattachés	8C						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
		Obligations cautionnées	VX					
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
	Groupe et associés (2)	VI	389 145		389 145			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L	2 325		2 325				
TOTAUX			VY	394 220	VZ	394 220		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 0 5 2 0 1 8		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 13 977		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WB	
			de son conjoint				WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						Y7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		
						M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						WR 13 977		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- imposées aux taux de 0 %				WH	
			- imposées aux taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :							ZY	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Majoration d'amortissement *						XD	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208C)		K3	PA
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	XC
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		
						ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								
						TOTAL II		
						XH		
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		13 977		
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		13 977		
						XO		

Dossier N° 000824 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET M.L.A.

page 20

QUADRATUS Informatique



a. p. w.

Désignation de l'entreprise : <u>SNC DAURAT Didier</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
	YN		YO
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SNC DAURAT Didier</u>										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE								
					Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	OF			Report à nouveau	ZG								
				TOTAL II		ZH								
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8			XQ							
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					15 213	SS	13 371						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			235	ST	152							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					15 448	ZJ	13 523						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					344	YW	324						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS					9Z							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					344	YX	324						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					6 381	YY	5 578						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					2 753	YZ	2 664						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					%	ZK	%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP												
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)													
RÉGIME DE GROUPE*	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG							
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH							
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000824 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET M.L.A.

page 22



a. p. w.

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT DidierNéant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)					(B) (ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier

Néant ☒ *

A	ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
1	Plus-values de cession d'immobiliations
2	Plus-values de cession de valeurs mobilières
3	Plus-values de cession de droits de participation
4	Plus-values de cession de brevets et de droits de propriété industrielle
5	Plus-values de cession de fonds de commerce
6	Plus-values de cession de parts ou de quotas sociaux
7	Plus-values de cession de titres de créance
8	Plus-values de cession de biens meubles corporels
9	Plus-values de cession de biens incorporels
10	Plus-values de cession de droits de succession
11	Plus-values de cession de droits de jouissance
12	Plus-values de cession de droits de rétrocession
13	Plus-values de cession de droits de concession
14	Plus-values de cession de droits de licence
15	Plus-values de cession de droits de franchise
16	Plus-values de cession de droits de marque
17	Plus-values de cession de droits de brevet
18	Plus-values de cession de droits de propriété intellectuelle
19	Plus-values de cession de droits de propriété littéraire
20	Plus-values de cession de droits de propriété artistique
21	Plus-values de cession de droits de propriété scientifique
22	Plus-values de cession de droits de propriété commerciale
23	Plus-values de cession de droits de propriété industrielle
24	Plus-values de cession de droits de propriété agricole
25	Plus-values de cession de droits de propriété forestière
26	Plus-values de cession de droits de propriété minière
27	Plus-values de cession de droits de propriété maritime
28	Plus-values de cession de droits de propriété aérienne
29	Plus-values de cession de droits de propriété spatiale
30	Plus-values de cession de droits de propriété cosmique
31	Plus-values de cession de droits de propriété extraterrestre
32	Plus-values de cession de droits de propriété intergalactique
33	Plus-values de cession de droits de propriété universelle
34	Plus-values de cession de droits de propriété absolue
35	Plus-values de cession de droits de propriété relative
36	Plus-values de cession de droits de propriété exclusive
37	Plus-values de cession de droits de propriété non exclusive
38	Plus-values de cession de droits de propriété temporaire
39	Plus-values de cession de droits de propriété perpétuelle
40	Plus-values de cession de droits de propriété éternelle
41	Plus-values de cession de droits de propriété immortelle
42	Plus-values de cession de droits de propriété inviolable
43	Plus-values de cession de droits de propriété sacrée
44	Plus-values de cession de droits de propriété sainte
45	Plus-values de cession de droits de propriété divine
46	Plus-values de cession de droits de propriété céleste
47	Plus-values de cession de droits de propriété terrestre
48	Plus-values de cession de droits de propriété aquatique
49	Plus-values de cession de droits de propriété atmosphérique
50	Plus-values de cession de droits de propriété souterraine
51	Plus-values de cession de droits de propriété superficielle
52	Plus-values de cession de droits de propriété plurielle
53	Plus-values de cession de droits de propriété multiple
54	Plus-values de cession de droits de propriété complexe
55	Plus-values de cession de droits de propriété simple
56	Plus-values de cession de droits de propriété élémentaire
57	Plus-values de cession de droits de propriété fondamentale
58	Plus-values de cession de droits de propriété primaire
59	Plus-values de cession de droits de propriété secondaire
60	Plus-values de cession de droits de propriété tertiaire
61	Plus-values de cession de droits de propriété quaternaire
62	Plus-values de cession de droits de propriété quinquanaire
63	Plus-values de cession de droits de propriété sextenaire
64	Plus-values de cession de droits de propriété septennaire
65	Plus-values de cession de droits de propriété octonnaire
66	Plus-values de cession de droits de propriété nonnaire
67	Plus-values de cession de droits de propriété décennaire
68	Plus-values de cession de droits de propriété undécennaire
69	Plus-values de cession de droits de propriété dodécaire
70	Plus-values de cession de droits de propriété tétraire
71	Plus-values de cession de droits de propriété pentaire
72	Plus-values de cession de droits de propriété hexaire
73	Plus-values de cession de droits de propriété heptaire
74	Plus-values de cession de droits de propriété octave
75	Plus-values de cession de droits de propriété nonale
76	Plus-values de cession de droits de propriété décade
77	Plus-values de cession de droits de propriété vigintième
78	Plus-values de cession de droits de propriété trentième
79	Plus-values de cession de droits de propriété quadragésime
80	Plus-values de cession de droits de propriété quinquagésime
81	Plus-values de cession de droits de propriété sexagésime
82	Plus-values de cession de droits de propriété septuagésime
83	Plus-values de cession de droits de propriété octogésime
84	Plus-values de cession de droits de propriété nonagésime
85	Plus-values de cession de droits de propriété centième
86	Plus-values de cession de droits de propriété centième
87	Plus-values de cession de droits de propriété centième
88	Plus-values de cession de droits de propriété centième
89	Plus-values de cession de droits de propriété centième
90	Plus-values de cession de droits de propriété centième
91	Plus-values de cession de droits de propriété centième
92	Plus-values de cession de droits de propriété centième
93	Plus-values de cession de droits de propriété centième
94	Plus-values de cession de droits de propriété centième
95	Plus-values de cession de droits de propriété centième
96	Plus-values de cession de droits de propriété centième
97	Plus-values de cession de droits de propriété centième
98	Plus-values de cession de droits de propriété centième
99	Plus-values de cession de droits de propriété centième
100	Plus-values de cession de droits de propriété centième

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
		TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
----------	--

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000824 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET M.L.A.

page 24

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT DidierNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)	⑥	⑦
		②	③	④	⑤		
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SNC DAURAT Didier		Néant ☒ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/06/2017 et clos le : 31/05/2018		Durée en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Période de référence		GY	
Date de cessation		GZ	
		HR	
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 5 2 0 1 8

N° SIRET

3 9 4 8 5 0 2 6 7 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC DAURAT Didier

ADRESSE (voie)

50 Av du Commandant Camille Suzanne

CODE POSTAL

83700

VILLE

ST RAPHAEL

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

VALESCURE DISTRIBUTION

N° SIREN (si société établie en France)

401096698

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N°

50

Voie

Av du Cdt Camille Suzanne

Code postal

83700

Commune

ST RAPHAEL

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique



a. p. w.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 5 2 0 1 8

N° SIRET

3 9 4 8 5 0 2 6 7 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC DAURAT Didier

ADRESSE (voie)

50 Av du Commandant

Camille Suzanne

CODE POSTAL

83700

VILLE

ST RAPHAEL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATIS Informatique



a. p. w.

- Expertise comptable ■ Commissariat aux comptes
- Conseils juridique et fiscal ■ Conseils de gestion
- Conseils en patrimoine ■ Gestion sociale
- Domiciliation d'entreprises ■ Informatique
- Services aux entreprises et aux particuliers
- Assurance de personnes

Bureaux secondaires

— ZA des Milles - Actimart
6, Allée des Banquiers
13290 Aix-en-Provence
T 04 86 30 81 56/57

— 410, allée Jean Perrin
Zac Lavalduc
13270 Fos-sur-Mer
T 04 42 05 52 80

— 356, allée des Sardenas
13680 Lançon-de-Provence
T 04 90 42 86 22

— 5, Av. du Général de Gaulle
13370 Mallemort
T 04 90 59 44 20

— Cabinet MLA Marseille
182, boulevard de la Valbarelle
13011 - Marseille
T 04 91 70 75 75

■ Société d'expertise comptable inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de MARSEILLE

■ Cabinet MLA, une société du GROUPE  MLA ■ cab.mla@orange.fr

www.groupe-mla.com - www.audeda.com



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SNC DAURAT Didier
50 Av du Commandant
Camille Suzanne
83700 ST RAPHAEL

relatifs à l'exercice du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

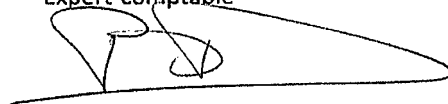
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

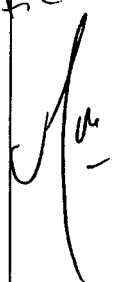
Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	415 820 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	31 903 Euros
- Résultat net comptable,	13 977 Euros

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 29/06/2018

Jérôme BARD
Expert-comptable



Certifié conforme


CABINET M.L.A. 64 COURS CARNOT 13300 SALON DE PROVENCE

page 1

Société DIDIER DAURAT

Société en nom collectif au capital de 7.622,45 euros

**Siège social : Centre Commercial Leclerc
50, avenue du commandant Camille Suzanne
83700 SAINT RAPHAEL**

RCS de Fréjus 394 850 267

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit
Le 30 novembre
A 15 heures

La Société VALESCURE DISTRIBUTION, société par actions simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège social est sis à SAINT RAPHAEL (83700) – Centre Commercial Leclerc, 50 avenue du Commandant Camille Suzanne, immatriculée au RCS de Fréjus sous le numéro 401 096 698, prise en la personne de son Président, Monsieur Vincent DUVEAU,

Associé unique et gérante de la Société DIDIER DAURAT société en nom collectif au capital de 7.622,45 € divisé en 500) parts sociales, dont le siège social est Centre Commercial Leclerc - 50, avenue du commandant Camille Suzanne - 83700 SAINT RAPHAEL,

A statué sur l'ordre du jour suivant :

« - **Lecture des rapports de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2018 ;**

- **Approbation desdits comptes et conventions ;**

Quitus à la gérance ;

- **Affectation des résultats de l'exercice. »**

Lecture est ensuite faite des rapports de la gérance.

Ces lectures terminées, l'associé unique, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION
APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2018, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 13.977 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION
AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à 13.977 Euros au crédit du compte courant de l'associé unique.

*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

L'ASSOCIE UNIQUE

